

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**– Compte rendu de la séance du 20 mars 2009 –**

---

**Présents : 23 conseillers**

**Secrétaire de séance : M. GLOAGUEN Cédric**

---

**1/ Discussion et vote à l'unanimité des taux de contributions directes pour 2009 :**

- Taxe d'habitation	15,56
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,29
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,25

**2/ Discussion et vote à l'unanimité du budget primitif pour 2009 :**

<b>- Budget général :</b>	Fonctionnement :	Dépenses :	3 064 601
		Recettes :	3 064 601
	Investissement	Dépenses :	1 944 000
		Recettes :	1 944 000
<b>- Budgets annexes :</b>			
* <i>Assainissement :</i>	Fonctionnement :	Dépenses :	295 101,26
		Recettes :	295 101,26
	Investissement	Dépenses :	608 120,75
		Recettes :	608 120,75
* <i>Restaurant scolaire :</i>	Fonctionnement :	Dépenses :	131 746,57
		Recettes :	131 746,57
	Investissement	Dépenses :	151,50
		Recettes :	151,50
* <i>Lotissement Penfond Kreis :</i>	Fonctionnement :	Dépenses :	402 043,48
		Recettes :	402 043,48
	Investissement	Dépenses :	24 320,16
		Recettes :	24 320,16
* <i>Lotissement Corn Gouez :</i>	Fonctionnement :	Dépenses :	9 773,39
		Recettes :	9 773,39
	Investissement	Dépenses :	975,00
		Recettes :	975,00

**3/ A l'unanimité, le conseil municipal confirme la décision de la commission d'appel d'offres de signer un marché d'entretien et de modernisation de la voirie avec l'entreprise LE PAPE SAS – Plomelin. Le présent marché est passé pour l'année 2009 avec la possibilité de reconduction sur une période totale de trois années, sur la base d'un montant de prestations annuelles fixé à 40.000 euro T.T.C. minimum et 130.000 euro maximum.**

- 4/ **Discussion et vote à l'unanimité** de l'aliénation par la commune à Monsieur SAJDERA Y. demeurant rue Loch Sant Per – 29760 Penmarc'h, d'un corps de ferme à restaurer, sis à Lesplomeur, sur les parcelles communales cadastrées section ZP116 et 133p pour 7.000 m<sup>2</sup> au prix de 200.000 euro (avis du Domaine du 09 mars 2009).
- 5/ **Délibération portant approbation des projets de convention de partenariat avec le Centre des Loisirs et de la Culture du Guilvinec pour l'animation de la maison des jeunes et la mise en œuvre d'un projet éducatif pour l'animation d'un A.L.S.H.** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sur les communes de Guilvinec, Treffragat et Plomeur pendant l'été 2009.
- 6/ **Délibération portant dénomination des voies et places desservant le lotissement communal sis à Penfond Kreis :**
- ✓ Lots numérotés 1 à 6 : hameau des vergers
  - ✓ Lots numérotés 7 à 14 : hameau des primevères
- 7/ **Délibération approuvant à l'unanimité la mise en place d'une action sociale en faveur du personnel communal par adhésion au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.).**
- 8/ **Délibération fixant à 100 % le taux appelé « ration promus/promouvables »** applicable à l'effectif des agents communaux remplissant les conditions d'avancement de grade (avis du Comité Technique Paritaire en date du 24 février 2009).

VU pour être affiché le 25 mars 2009 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

